

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Rimouski

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Rimouski a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Les indicateurs de la réussite des cours à la première session ont progressé légèrement depuis la mise en œuvre du plan de réussite dans les trois constituantes du Collège : le Cégep de Rimouski, l'Institut maritime du Québec et le Centre matapédien d'études collégiales. Le taux global de réussite au premier trimestre a augmenté de façon marquée entre 1998 et 2000; après une baisse en 2001, il augmente à nouveau et atteint 85,5 % en 2002. Depuis 1998, le taux global a toujours dépassé celui du réseau et malgré cela, le Collège n'a pu atteindre ses cibles qu'il juge trop ambitieuses.

Les programmes d'encadrement mis en œuvre dans les trois centres de formation ont eu un impact positif sur les taux de réussite de plusieurs étudiants qui ont eu recours à ces mesures. Selon le Collège, les effets conjugués de ces moyens semblent avoir porté fruit.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux global de réinscription au troisième trimestre est demeuré stable entre 1998 et 2001; la cible du Collège a cependant été atteinte en 2000. Malgré une légère baisse l'année suivante, le taux de persévérance dépasse de deux points la moyenne du réseau. Parmi les programmes ciblés, les hausses sont appréciables en *Électrotechnique* et en *Soins infirmiers*, mais le taux de réinscription diminue en *Techniques de l'informatique*. Les données semblent évoluer en dents de scie dans les autres programmes ciblés.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. La diplomation en durée prévue a augmenté de plusieurs points pour l'ensemble de la population entre 1996 et 1999; il dépasse de huit points le taux moyen du réseau. La progression est particulièrement significative au secteur technique. Le Collège obtient également des résultats appréciables avec le taux de diplomation deux ans après la durée prévue, notamment pour la session *Accueil et intégration*.

Appréciation des résultats obtenus

Le taux global de réussite en première session a augmenté légèrement depuis la mise en œuvre du plan. Le Collège souhaite accorder une attention particulière à cet indicateur dans le prochain plan, entre autres parce que sa progression est moins rapide que le Collège

l'espérait. La Commission encourage le Collège à accorder la même attention aux taux de réinscription au troisième trimestre.

La mise en œuvre

Selon le bilan du Collège, la majorité des mesures qui ont été déployées durant la première année du plan de réussite se sont poursuivies pendant la deuxième et la troisième année du plan. Les mesures commencées durant la deuxième année du plan ont aussi été reprises l'année suivante. Par contre, des mesures prévues pour la troisième année du plan n'ont pas été mises en œuvre. Le Collège évoque les questions budgétaires et la sollicitation fréquente des mêmes groupes d'intervenants comme raisons principales des mesures reportées ou non complétées. Par contre, devant le succès des mesures en lien avec l'orientation, le Collège prévoit adapter la structure actuelle du service de l'orientation pour répondre à une plus grande demande des élèves. Le perfectionnement pédagogique du nouveau personnel est aussi une mesure que l'établissement veut développer davantage.

Pour son prochain plan, le Collège souhaite encourager une plus grande utilisation, par le personnel enseignant, des outils d'information, d'évaluation et de dépistage d'élèves en difficulté.

Enfin, le bilan du Collège semble présenter des variations quant au traitement qui est réservé à l'analyse des mesures entre les trois constituantes du Collège. La Commission invite le Collège à faire une analyse plus approfondie des stratégies de mise en œuvre du plan, notamment au regard de la gestion et de la coordination dans ses centres de formation.

L'efficacité des mesures

Le Collège a procédé à l'évaluation de la plupart des mesures qu'il a mises en œuvre. Le bilan du Collège précise que les mesures qui s'adressent individuellement aux étudiants semblent plus efficaces au regard de la réussite scolaire. Pour cette raison, les programmes d'encadrement *Tremplin* et *PEP* (Programme d'encadrement personnalisé) figurent parmi les moyens qui ont le plus d'impact sur les indicateurs du Collège. D'autres mesures, plus récentes, obtiennent des résultats positifs : le projet de carrière pour étudiants en difficulté a influencé de façon significative la persévérance des garçons inscrits en *Accueil et intégration*. La diversification des approches pédagogiques en français semble aussi avoir eu un effet sur le taux d'absentéisme et d'abandon.

La Commission remarque que plusieurs mesures pertinentes sont également développées dans les deux autres constituantes du Collège : le programme de développement professionnel des enseignants à l'Institut maritime du Québec (IMQ) et l'évaluation formative de l'enseignement au Centre matapédien d'études collégiales (CMEC) en font partie.

La Commission note que la qualité de l'évaluation des mesures ciblées est inégale entre les composantes du Collège; seul le CMEC a réalisé l'évaluation systématique de ses centres d'aide en fournissant des informations sur la réussite des cours visés. Le bilan de l'évaluation du Centre d'aide en mathématiques et en physique à l'Institut maritime du Québec conclut d'ailleurs qu'une meilleure information pour connaître le taux de réussite des étudiants utilisateurs devra apparaître dans le prochain plan de réussite. La situation est similaire pour les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques. En effet, le Cégep et l'IMQ proposent plusieurs activités pertinentes à leurs étudiants, mais peu d'entre elles ont fait l'objet d'une évaluation de la part des participants.

Par conséquent, la Commission **suggère** au Collège d'améliorer l'évaluation de l'ensemble des mesures ciblées et de collecter de façon plus systématique des données perceptuelles de la part des intervenants, des professeurs et des étudiants touchés par ces mesures.

Conclusion

La réussite des cours au premier trimestre a progressé un peu depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite alors que la réinscription au troisième est restée stable. La plupart des mesures ont été réalisées, mais la Commission suggère au Collège d'améliorer les moyens d'évaluation des mesures mises en œuvre, et ce, dans les trois centres de formation.

Pour le prochain plan, le Collège envisage d'entreprendre des actions pour détecter rapidement les élèves en difficulté et pour intervenir en début de session. Il souhaite également encourager les enseignants à utiliser les données de suivi des cohortes produites par le Collège. De plus, il prévoit consacrer un budget supplémentaire pour le perfectionnement du nouveau personnel enseignant. Afin d'assurer que les mesures reçoivent un traitement équivalent entre ses trois centres de formation, la Commission invite le Collège à faire une analyse plus approfondie des stratégies de mise en œuvre du plan au regard de la gestion et de la coordination.

Le Collège s'est doté des moyens nécessaires pour améliorer le prochain plan. La Commission tient à souligner les efforts entrepris par le Collège afin de poursuivre les activités de formation et d'évaluation du personnel enseignant dans le but de favoriser la relation maître-élève.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Robert Payeur, agent de recherche